

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 FEVRIER 2017

Conseillers en exercice : 11

PRESENTS : MM. DARBON Hubert, Maire,
M. BREGAND Jacky, PERRIN François, adjoints,
M. BAILLY Emmanuel, M. ROUX Jean-Paul, M. MATHIEU Pascal

Conseillers présents : 6

Absents excusés : Mme VANDROUX Laurence, Mme RAGUET Amandine,
M. GAILLARD Roland,

Absentes : Mme PREFAUT Claudine, Mme FRELIN Isabelle

Date de convocation :

15/02/2017

Date d'affichage :

24/02/2017

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MATHIEU Pascal

L'an deux mil dix-sept le vingt-trois février à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune des Planches près Arbois légalement convoqué le quinze février s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu de ses séances, sous la présidence de M. DARBON Hubert, Maire.

ORDRE du JOUR

- 1 – Autorisation d'engager des dépenses d'investissement
- 2 – Comptes administratifs 2016
Commune, Eau, Assainissement, La Tuffière
- 3 – Approbation des comptes de gestion 2016
Commune, Eau, Assainissement, La Tuffière
- 4 – Affectation des résultats 2016
Commune, Eau, Assainissement, La Tuffière
- 5 – Cartes Avantages Jeunes 2017/2018
- 6 – ONF : Révision d'aménagement de la Forêt communale
- 7 – Questions diverses

* * *

Après l'appel des conseillers, la nomination du secrétaire de séance, le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- 7– Motion de soutien à l'Association des Maires du Jura : Refus de la fin de la délivrance des cartes d'identité par les communes

Cette demande est acceptée à l'unanimité des membres présents.

1 – Autorisation d'engager des dépenses d'investissement

Le Conseil autorise le maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

2 – Comptes administratifs 2017 :

Commune

Dépenses de fonctionnement = 80 437,36 €

Recettes de fonctionnement = 202 165,56 € (dont 99 470,69 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 121 728,20 €

Dépenses d'investissement = 25 275,60 € (dont 8 544,18 € de déficit antérieur reporté)

Recettes d'investissement = 12 044,18 €

Résultat de clôture : -13 231,42 €

Pour l'ensemble des 2 sections : solde positif de 108 496,78 €

Eau

Dépenses de fonctionnement = 10 900,67 €

Recettes de fonctionnement = 13 126,80 € (dont 2 894,51 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 2 226,13 €

Dépenses d'investissement = 5 200,94 €

Recettes d'investissement = 16 475,60 € (dont 3 462,64 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 11 274,66 €

Pour l'ensemble des 2 sections : solde positif de 13 500,79 €

Assainissement

Dépenses de fonctionnement = 14 036,84 €

Recettes de fonctionnement = 16 818,36 € (dont 2 644,24 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 2 781,52 €

Dépenses d'investissement = 5 367,40 €

Recettes d'investissement = 49 631,65 € (dont 39 776,65 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 44 264,25 €

Pour l'ensemble des 2 sections : solde positif de 47 045,77 €

Turbine

Dépenses de fonctionnement = 34 903,84 €

Recettes de fonctionnement = 47 220,50 €

Résultat de clôture : 12 316,66 €

Dépenses d'investissement = 42 997,50 €

Recettes d'investissement = 44 290,46 € (dont 17 093,46 € d'excédent antérieur reporté)

Résultat de clôture : 1 292,96 €

Pour l'ensemble des 2 sections : solde positif de 13 609,62 €

Le Maire quitte la séance dont la présidence est désormais tenue par M. PERRIN François, adjoint.
Les membres présents passent au vote et les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.
Le Maire, rentré, reprend la présidence de la séance.

3 – Approbation des comptes de gestion 2016

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2016, considérant l'exactitude des inscriptions et la similitude des comptes de gestion et comptes administratifs, le conseil municipal déclare que les comptes de gestion pour l'exercice 2016, dressés par M. ACCARY Cédric, receveur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

4 – Affectations des résultats 2016

Le conseil décide d'affecter les résultats de 2016 aux budgets primitifs 2017 comme suit :

Commune :

Affectation au compte 002 (excédent reporté de fonctionnement) : 108 496,78 €
Affectation au compte 1068 (apurement du déficit d'investissement) : 13 231,42 €

Budget eau :

Affectation au compte 002 (excédent reporté de fonctionnement) : 2 226,13 €
Affectation au compte 001 (excédent reporté de d'investissement) : 11 274,66 €

Budget assainissement :

Affectation au compte 002 (excédent reporté de fonctionnement) : 2 781,52 €
Affectation au compte 001 (excédent reporté de d'investissement) : 44 264,25 €

Budget La Tuffière :

Affectation au compte 002 (excédent reporté de fonctionnement) : 12 316,66 €
Affectation au compte 001 (excédent reporté de d'investissement) : 1 292,96 €

5 – Cartes avantages jeunes

Comme l'année dernière, le conseil décide à l'unanimité d'offrir la carte avantages jeunes 2017/2018 à tous les enfants du village âgés de 6 à 18 ans.

6 – ONF : Révision d'aménagement de la Forêt communale

En raison d'une diminution du nombre d'affouagistes et afin de rester dans la limite de 30 stères par lot, le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de modifier la destination des produits prévus pour l'affouage dans la parcelle N°12 et demande à l'ONF de proposer à la vente ces produits initialement délivrés à la commune.

7– Motion de soutien à l'Association des Maires du Jura : Refus de la fin de la délivrance des cartes d'identité par les communes

Monsieur le Maire explique que le projet de modification des modalités de demande de retraits des Cartes Nationales d'Identité (CNI) exclut de la procédure la plupart des mairies des communes de résidences. Cette modification entraînerait en ce qui nous concerne l'obligation pour les habitants de se rendre dans une commune disposant de l'appareillage nécessaire pour enregistrer la demande et délivrer la carte donc aller en Mairie d'Arbois.

Le conseil décide donc à l'unanimité de dénoncer cette régression du service public et cette perte de proximité, il demande aux pouvoirs publics l'annulation de cette réforme portant atteinte aux territoires ruraux, et demande à l'état de prendre en compte la spécificité des territoires ruraux et les efforts fait par ceux-ci pour compenser la disparition de nombreux services publics, et la complication supplémentaire imposée aux habitants ruraux. Il autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier et à transmettre cette requête aux députés, Sénateurs ou toutes organisations refusant cette instruction.

8- Questions diverses

Le Maire présente l'état d'avancement des travaux de réfection de la Mairie avec la création d'un bureau pour le Maire et les adjoints ainsi que des toilettes pour personnes à mobilité réduite. Le tout devrait être en fonctionnement début avril.

Le parking de l'église a été modifié par M. BAILLY afin d'éviter qu'il ne soit trop humide en cas de pluies.

Certains tabourets présents sur la conduite d'assainissement ont été réparés.

Le diagnostic de l'assainissement a commencé avec l'entreprise Verdi qui réalise des mesures sur le réseau.

Des vols de cuivre ont à nouveau eut lieu sur la commune. Les propriétaires doivent rester vigilant et avertir les autorités de tout comportement suspect.

Débat d'orientation budgétaire :

Les membres du conseil débattent des futurs travaux et aménagements qui seraient nécessaires sur la commune :

- Réfection du toit du Gîte,
- Accessibilité église,
- Réfection du chemin du Moulin
- Parking pour accéder à la cascade, (suite à l'achat du terrain Baranchetti)
- Réfection du local alambic,
- Création de locaux pour les poubelles,
- Nouvelle barrière sur le chemin de la cascade
- Achat terrains Chauvin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Le secrétaire de séance : M. MATHIEU Pascal